

# Affaire Roirand / Commune Haute Goulaine (2003) assainissement collectif de la Bellaudière

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES  
ORDONNANCE DU 11 MARS 2004 N° 0400361

## **Machination judiciaire** par J. Roirand

Le 18/11/2003 la commune de Haute Goulaine a décidé d'inventer une mauvaise raison de ne pas avoir réalisé notre assainissement par le tabouret de profondeur 130cm qui était convenu.

Il n'est pas concevable pour un maire de reconnaître ses erreurs et la commune de Haute Goulaine a donc décidé de ne pas la reconnaître, pour ne pas la corriger, pour ne pas payer la poignée de dollars, prix de la correction, parce que cela ne se fait pas. L'administré doit fermer sa gueule.

La justice requise va confirmer la non erreur de la commune. Parce que c'est comme ça, les justiciables ne doivent pas contredire les communes.

11 acteurs de l'expertise judiciaire, depuis le juge jusqu'à nos avocats, vont refuser de débattre de notre dire du 13/01/2005 qui dit le contraire de l'entreprise TPC, de la D.D.A.F. maître d'œuvre, de la commune maître d'ouvrage, puis de l'expert judiciaire.

Il en aurait suffirait d'un, honnête, pour nous sauver.

L'expert judiciaire reconduira son mensonge dans le rapport d'expertise.

En 2016 nous n'avons pas réussi à conjurer cette fatwa laïque.

Aucun avocat ne veut relancer la procédure judiciaire. Ils sont solidaires de leurs confrères, et de la justice, délictueux.

Pas question de casser le fond de commerce.

Et nous ne trouverons aucun français, parmi les milliers éclairés, pour défendre notre cause.

Tous les politiques, pourtant obligés par l'article 40 du code de procédure pénale, de dénoncer les délits, vont admettre, par une omerta collective, qu'il faille bien de temps en temps quelques sacrifices humains pour couvrir leurs saloperies.

Dans cette affaire la justice a tout fait de travers, comme à son habitude.

L'expertise judiciaire est à montrer dans les écoles de magistrature : comment un expert judiciaire, fait fils de Dieu le Juge, se conduit comme Belzébuth. C'est très courant.

Une honte pour la justice française et la France qui renient ces faits. Voir omerta de Hollande et autres politiques sur le site [www.justice-ordinaire-quotidienne.eu](http://www.justice-ordinaire-quotidienne.eu)